

Le rôle de l'enseignant dans cette activité est celui d'une oreille attentive et d'un maître du temps. Il sera là pour rappeler l'utilité du carnet tout au long de la période de maturation vocationnelle de l'élève mais respectera l'intimité nécessaire à l'élève pour compléter celui-ci.

Les différentes étapes décrites ci-dessous peuvent être réalisées pendant des heures de titulariat ou lors de moments dédiés au carnet PPE prévus à l'horaire pour toutes les classes de 5^{ème}/6^{ème} au sein de l'école. Les étapes 1 et 2 peuvent être réalisées dès la rentrée en 5^{ème}.

La troisième étape peut se faire au même moment mais peut également être envisagée plusieurs fois au cours du 3^{ème} degré. La quatrième étape doit, elle, être mise en place assez régulièrement au cours du 3^{ème} degré.

Étape 1 : Personnalisation/appropriation du carnet

Afin de favoriser la créativité, les élèves sont installés dans un environnement assez cosy et agréable avec un éventuel fond musical calme et sans parole. Les tables peuvent être disposées en îlots (de 4 à 6 élèves) pour faciliter le partage du matériel de bricolage mis à la disposition du groupe (papier de couleurs, colle, ciseaux, plumes...). Il a préalablement été demandé aux élèves d'amener des photos d'eux, de leurs amis, de leur famille, des magazines, ...

Les élèves sont invités à décorer un cahier A5 de type *Atoma* qui deviendra leur carnet PPE.

Sur la couverture du carnet, il leur sera demandé de coller des photos, des textes, des phrases qui les représentent ou encore des éléments qui représentent leurs hobbies, leurs activités favorites, leurs rêves... L'idée est que ce carnet leur ressemble pour qu'ils se l'approprient et aient envie d'y revenir durant leurs deux dernières années en secondaire.

Étape 2 : Réflexion personnelle par rapport à son avenir

Pour cette deuxième étape, il est important de rester dans une ambiance calme laissant l'élève dans sa « bulle réflexive et personnelle ». Il est important de laisser un espace personnel à chaque élève et d'abandonner la configuration en îlots privilégiée précédemment.

Sur la première page de leur carnet, les élèves sont invités à compléter les phrases suivantes :

- Pour moi, demain c'est...
- L'avenir, c'est comme...
- Quand j'aurai 40 ans, je serai...
- Quand j'aurai 60 ans, j'aurai...

Ensuite, il leur est demandé de choisir rapidement le mot qui évoque le mieux l'idée qu'ils se font de leur futur parcours professionnel au sein de la liste suivante. Les élèves indiqueront l'idée qui leur correspond le mieux et expliqueront ce choix.

- Carrière
- Gagne-pain
- Situation
- Travail
- Profession
- Boulot
- Job
- Vocation

Étape 3 : Réflexion personnelle par rapport à ses priorités

Dans un troisième temps, l'enseignant lit ou explique le texte « **Les gros cailloux** ». Une copie de celui-ci peut être distribuée aux élèves qui le souhaitent afin de la coller dans leur carnet pour pouvoir y revenir plus tard s'ils en ressentent le besoin.

Chaque élève est, ensuite, amené de manière personnelle à se poser la question de ce que sont :

- Ses gros cailloux (ses priorités absolues) ;
- Son gravier (les choses importantes mais négociables) ;
- Son sable (ce qui serait bien mais n'est pas une priorité).

Étape 4 : Retour de différentes activités et réflexions dans le carnet PPE

Après chaque activité permettant à l'élève d'en apprendre plus sur lui, sur les métiers ou formations qui pourraient l'intéresser, le carnet pourra être utilisé par l'élève pour noter en un seul endroit ses réflexions. Il s'agit d'un temps d'arrêt ou d'une mise au point pour l'élève qui peut, s'il le désire, en discuter avec ses professeurs et/ou ses amis. Le carnet est également un support idéal pour toute réflexion pendant un voyage culturel, par exemple.

L'enseignant a pour rôle de rappeler aux élèves de compléter leur carnet, de temps en temps, en y inscrivant leurs observations et réflexions personnelles lors de visites, de portes ouvertes ou de stages professionnels, ...

Certains élèves complètent leur carnet assez spontanément et le rôle de l'enseignant est, dans ce cas, très limité. Toutefois, certains ont besoin d'une dose de rappel et de motivation par rapport à leur projet personnel. Pour les y aider, il est conseillé de :

- Prendre le temps de revenir au carnet avec ses élèves environ quatre fois par an et particulièrement, pendant la période des journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et pendant les stages d'observation en milieu professionnel.
- Laisser du temps en classe aux élèves pour écrire leurs impressions positives et négatives par rapport à des moments vécus, des activités réalisées, des démarches entreprises récemment. Si l'emploi du temps ne le permet pas, la consigne sera donnée afin que l'élève complète son carnet à domicile.
- Proposer, à chaque étape, de faire le lien avec le texte « **Les gros cailloux** ».
- En fin de 5^{ème} ou en début de 6^{ème}, proposer à chaque élève de restructurer les pages de son cahier par type d'activités ou d'informations récoltées. Le laisser ensuite identifier les rubriques de son classement et créer des intercalaires. En 6^{ème}, l'élève pourra ainsi directement insérer les éléments relatifs à la poursuite de ses démarches au sein de ces rubriques afin de structurer sa réflexion.
- En début de 6^{ème}, demander aux élèves d'exprimer leurs ressentis par rapport à des événements positifs et négatifs vécus pendant les vacances afin qu'ils se réapproprient le carnet.

Quoi qu'il en soit, le professeur ne doit pas oublier de rappeler que les mots d'ordre pour la mise en place du carnet PPE et surtout pour la rédaction des comptes rendus ou réflexions sont : respect, transparence et authenticité.